



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM TASSIN, 52 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 69160 TASSIN LA DEMI LUNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr LOPEZ ERIC, représentant de la société A+E MAINTENANCE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 19 RUE DU VIARD 69290 CRAPONNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SARL EF GROUP représenté par Mr LOPEZ Eric	400	400 €
Mr Arnaud DEGUELDRE	600	600 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 16 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Laurent MOTTA
Chargé d'affaires professionnels

JST14

Crédit Mutuel

52, avenue de la République

69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

N° SIRET : 315 795 559 00022

N° TVA Intracommunautaire : FR 08315795559

Tél. 04 37 70 38 98